

**En Grèce  
comme en  
France  
et partout en  
Europe**

# SACCAGE des droits des travailleurs, double peine pour les femmes, précarisation des jeunes...STOP !

Certes, cela va plus vite et plus fort en Grèce qu'en France, mais en regardant du côté des grecs, on peut avoir un aperçu de ce qui se trame en matière de droit du travail.

**En Grèce en 2010**, une des mesures de la Troïka (BCE, Commission Européenne et FMI) a été la **disparition progressive des conventions collectives** qui protégeaient les salariés contre l'arbitraire des employeurs. Dans le but de contourner et d'affaiblir les syndicats, des associations de personnes sans protection ont même été créées pour négocier en direct avec les patrons, y compris dans les petites entreprises. On voit aujourd'hui les résultats : près de 30% de chômeurs, gel puis baisse des salaires et des retraites, augmentation du temps de travail, accroissement de l'insécurité et de la précarité.

Les plans d'austérité imposés au peuple grec ont été et sont encore, en fait, **un laboratoire d'expérimentation des politiques ultra libérales**. Ce que le capitalisme teste en Grèce a vocation à s'appliquer aussi en France et partout en Europe !

On ne peut s'empêcher alors de **faire le parallèle entre le contenu de l'actuel projet de loi El Khomri en France et le recul majeur qu'a subi la législation du travail en Grèce** (plus de 100 dispositions juridiques !) pour accroître la « flexibilité du travail » et protéger encore davantage les intérêts des employeurs. Ainsi :

- ◆ **Le projet El Khomri remet en cause la hiérarchie des normes** dans la négociation collective; il veut faire primer les accords d'entreprise sur les accords de branche ou sur la loi. **En Grèce en 2010** (loi 3899/2010), c'est cette inversion normative et la modification en profondeur du cadre institutionnel national visant à protéger les travailleurs qui ont été les premières mesures.
- ◆ **Le projet El Khomri facilite les licenciements individuels et collectifs**, sous le prétexte fallacieux de favoriser les embauches : la suppression de l'autorisation administrative en cas de licenciement en 1986 était basée sur le même argument avec les résultats que l'on connaît ! **En Grèce**, une série de lois ont organisé la réduction des primes et indemnités chômage, le raccourcissement du préavis de licenciement de 2010 à 2012 (Lois 4019/2011, 3996/2011, 3986/2011, 4024/2011, 4052/2012, 3863/2010)
- ◆ **Le projet El Khomri s'attaque au principe des 35 heures par le biais d'accords d'entreprise**, avec comme perspective une augmentation du temps de travail pour toutes et tous.

L'évolution du droit du travail **en Grèce** s'est traduite par une modification de l'équilibre des pouvoirs dans les relations de travail, encourageant un modèle de marché du travail fragmenté qui favorise les contrats individualisés, tant en matière de temps de travail que de salaire.

## ◆ Double peine pour les femmes

Par l'augmentation de la durée du travail, la plus grande flexibilité de son organisation, la facilitation des licenciements, **le projet El Khomri fragilise encore davantage la situation des femmes au travail**. **En Grèce**, les licenciements dans les services publics où les femmes étaient majoritaires explique pourquoi le chômage touche davantage la population féminine (plus de 30 % de femmes actives sont au chômage). Par ailleurs, les femmes, et plus particulièrement les femmes enceintes ou mères de famille, ont été très fortement touchées par les mesures régressives et notamment celles incitant les employeurs à transformer unilatéralement les contrats à temps plein en "contrats de rotation". Aujourd'hui, nombreuses sont celles qui sont à la maison et prennent en charge enfants, les malades et les personnes âgées.

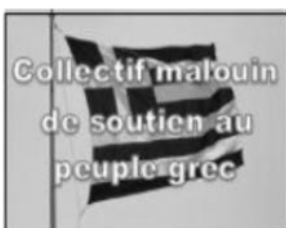
- ◆ **La jeunesse s'est sentie concernée par le projet El Khomri**...Et elle a bien raison car **en Grèce**, si le salaire minimum a été réduit de 22 % pour tous les employés de plus de 25 ans, pour les moins de 25 ans la pilule a été encore plus amère. La réduction a été de 32 %, légalisant ainsi le paiement de salaires inférieurs au niveau de pauvreté pour les jeunes et provoquant même une plainte du Comité européen des droits sociaux !

Autant dire que **le projet El Khomri s'inspire aux mêmes sources ultra-libérales que la régression sociale majeure qu'a et que subit le peuple grec**. Autant de raisons de s'opposer au projet de loi El Khomri d'en exiger le retrait et de développer les actions de solidarité entre les salarié-es et les jeunes d'Europe.

**Collectif malouin de soutien au peuple grec**

(Attac, NPA, PCF, UDB et citoyen-ne-s)

**collectifgrece.stmalo@gmail.com**



**Le Collectif malouin participe à l'action de l'association Bretagne Grèce Solidarité Santé et a déjà adressé près de 25 kg de matériel et produits médicaux au dispensaire autogéré de Volos. Rejoignez-nous !**